



@NTIDOTE 2.0 - Discours de haine chez les jeunes belges de 15 à 25 ans "50 nuances de discours en ligne"

*Ces dernières années, le monde numérique a été le théâtre de diverses formes de cyberviolence. Or, peu d'attention a été accordée à la compréhension de ces conduites, y compris leurs définitions, les prévalences au sein de la population belge, les modèles explicatifs pertinents ou encore les plateformes en ligne qui les hébergent. Ainsi, le projet @ntidote 2.0 se concentre spécifiquement sur deux formes de cyberviolence : le discours de haine en ligne et la diffusion non consentie d'images intimes (NCII), notamment chez les jeunes âgés de 15 à 25 ans. La présente note aborde l'un des résultats significatifs de ce projet, à savoir la définition du discours de haine en ligne telle qu'exprimée par ce public. Alors que nos questions de recherche initiales étaient celle-ci: "**Comment les jeunes âgés de 15 à 25 ans perçoivent-ils le discours de haine en ligne ? Quelles sont leurs définitions quant au discours de haine en ligne, spécifiquement au sein d'un échantillon diversifié (âge, genre, orientation sexuelle, origine culturelle et statut auto-rapporté¹) ? ", nous avons été confrontés à des résultats complexes qui interrogent plus largement la perception des jeunes vis-à-vis des agressions voire micro-agressions et leurs modalités d'expression dans l'espace numérique.***

Contexte et question(s) de recherche

La qualification du discours de haine en ligne varie selon les disciplines et les auteurs affiliés. Une définition communément admise stipule que le discours de haine en ligne concerne toute forme d'expression (textes, vidéos, audios, photos, images, jeux et autres) à travers l'utilisation d'Internet (plateformes numériques, réseaux sociaux et autres) qui serait motivée par des préjugés, fondée sur l'intolérance ou la discrimination, et qui viserait un groupe de personnes (ou une personne de ce groupe) partageant une caractéristique commune, innée ou acquise, actuelle ou perçue, telle que l'origine culturelle, les croyances, le handicap, le genre ou l'orientation sexuelle (Almagor, 2011 et Conseil de l'Europe, 1997 cités par Chetty & Alathur, 2018; al Serhan et Elareshi, 2019; Awan, 2016 cité par al Serhan & Elareshi, 2019; Castano-Pulgarín et al., 2021; Conseil de l'Europe, 2013 cité par Keipi et al., 2017; Hawdon et al., 2017; Keipi et al., 2017; Simpson, 2013 cité par Burch, 2018). Par ailleurs, la tranche d'âge entre l'adolescence et le début de l'âge adulte semble particulièrement exposée au discours de haine en ligne (Bautista-Ortuño et al., 2018; Hawdon et al., 2017; al Serhan & Elareshi, 2019). En effet, ce public possède deux caractéristiques qui le rendent spécifique : sa forte présence sur les réseaux sociaux et sa recherche d'identité (Costello et Hawdon, 2020 ; Hawdon et al., 2017; Keipi et al., 2017). Aussi, si nous voulons communiquer sur le discours de haine en ligne auprès des jeunes âgés de 15 à 25 ans, que ce soit en termes de prévention ou d'intervention, il devient nécessaire d'établir un **socle commun de compréhension. C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier la compréhension des jeunes âgés de 15 à 25 ans concernant ce qui constitue le discours de haine en ligne**, ce auprès de profils variés en termes de genre, d'orientation sexuelle, d'origine culturelle et de statut auto-rapporté (auteur, victime et/ou témoin), conformément aux prescrits de la littérature (Bautista-Ortuño et al., 2018 ; Costello et al., 2019). Plusieurs questionnements nous ont guidés tels que : 1) **La modalité d'expression**, sous forme de discours, est-elle nécessaire ? ; 2) **La modalité de diffusion**, au sein du numérique, est-elle prédominante ? ; 3) Quel est le **contenu des propos** exprimés ? ; 4) Quelles **conduites** sont identifiées et avec quelles **intentions sont-elles commises** ? Pour ce faire, nous avons réalisé, puis analysé vingt-trois entretiens semi-directifs avec des jeunes Belges (francophones et néerlandophones).

¹ Le statut auto-rapporté est le statut identifié par le jeune lui-même, que celui-ci soit témoin, victime et/ou auteur.

Principaux résultats

La diversité de profils de participants

L'entièreté des 23 participants se considère comme témoins de discours de haine en ligne. Parmi eux, 13 se sont définis également comme victimes et 3 comme auteurs, dont 2 combinant ces deux statuts (auteur-victime). Concernant les autres caractéristiques, 10 personnes sont de sexe féminin et 13 de sexe masculin. 13 définissent leur orientation sexuelle comme hétérosexuelle, 3 comme homosexuelle, 3 comme bisexuelle, 1 comme pansexuelle et 3 comme "autres". Enfin, 10 personnes sont exclusivement d'origine belge, 1 personne est d'origine belge et européenne, 1 personne est d'origine belge et africaine, 4 sont d'origine européenne et 7 sont d'origine africaine². Pour la suite de la présentation des résultats, à l'instar de la variable genrée, nous avons choisi de dichotomiser certaines des variables, telles l'orientation sexuelle (hétérosexuel, n=13 et non hétérosexuel, n=10), l'origine culturelle (exclusivement d'origine européenne, n=15 et non européenne, n=8) et l'âge (15-17ans ; n=9 et 18-25 ans, n=14).

Différentes nuances du discours de haine en ligne

Lors de l'analyse des définitions formulées par les jeunes gens rencontrés, deux catégories de définitions ont émergées, d'un côté, une définition, que nous qualifions de très large, référant à des conduites telles que "insultes", "blagues", "harcèlement", "agressivité verbale" ou encore "cyberviolences", associée à une intention contrastée (blague, volonté de blesser,...), et de l'autre, une définition perçue comme plus stricte, comprenant des conduites telles que "l'incitation à la violence", "l'exclusion", "l'appel au racisme" ou encore la "discrimination", conjuguée à une intention plus marquée contre l'autre (haine pure). La première catégorie de définition, que nous avons nommée "**message à caractère agressif**", a été abordée par 13 participants et est caractérisée par une expression agressive envers une personne ou un représentant d'un groupe. La seconde, nommée "**message à caractère haineux**" a été évoquée par 10 participants et visé à l'incitation haineuse envers un représentant d'un groupe ou d'un groupe entier. Au sein de ces deux catégories, la mention explicite du numérique (réseaux sociaux, cyberviolences, en ligne,...) a été retrouvée, même si de façon plus présente au sein de la catégorie « message à caractère agressif ».

	Message à caractère agressif (n=13)	Message à caractère haineux (n=10)
Mots repris au sein de la définition formulée par les participants (n=23)	Acte conscient, réfléchi ou impulsif ; Insultes ; Discours préjudiciable ; cyberviolence ; Harcèlement ; Se sentir moins en sécurité ; Opposé de la liberté d'expression ; Blesser quelqu'un, insulter ; Quelque chose qui arrive plus sur les réseaux sociaux ; Contenus haineux en ligne qui continuent dans l'offline ; Cyberviolences, blagues innocentes, des sous-entendus ; Forme de harcèlement ; Harcèlement, agressivité ; Pas joli, volonté de blesser	Pensées clairement haineuses contre quelqu'un ; Discrimination ; Exprimer leur haine, essayer de convaincre les gens avec haine ; Appel au racisme ; Avoir de la haine contre d'autres personnes et l'afficher sur les réseaux sociaux ; Discours qui incite à la haine ; Inciter à la violence, physique ou verbale ; Discours avec du racisme ou contre le genre ; Exclure des gens qui sont dans une minorité ; La haine pure, la non-acceptation, la discrimination, l'ignorance

Relatif à la diversité présente au sein de l'échantillon, nous observons que l'orientation non hétérosexuelle, le genre féminin et la tranche d'âge 18-25 ans sont les personnes qui ont davantage formulé une définition appartenant à la catégorie "message à caractère agressif". Nous y retrouvons 12 participants rapportant un statut de victime. Relevons également que pour le genre et l'orientation sexuelle, leurs homologues (masculin et/ou hétérosexuels) se retrouvaient majoritairement dans la catégorie de définition "message à caractère haineux". L'origine culturelle est la seule variable où les répondants semblent se répartir assez équitablement entre ces deux catégories de discours de haine en ligne, tant pour les jeunes européens que pour les jeunes non européens.

Conclusion et recommandations

Les jeunes Belges âgés de 15 à 25 ans constituant notre échantillon ont proposé différentes définitions du discours de haine en ligne, que nous avons qualifiées et classées en deux catégories : les messages à caractère agressif et les messages à caractère haineux. Si nous reprenons nos questionnements, nous constatons que **le contenu du discours à caractère agressif est présent chez nos participants**. La **présence d'agressivité (exprimée intentionnellement ou non)** semble discriminante pour les deux

² Le lieu de naissance des parents a été choisi par l'équipe de recherche pour identifier l'origine des répondants.

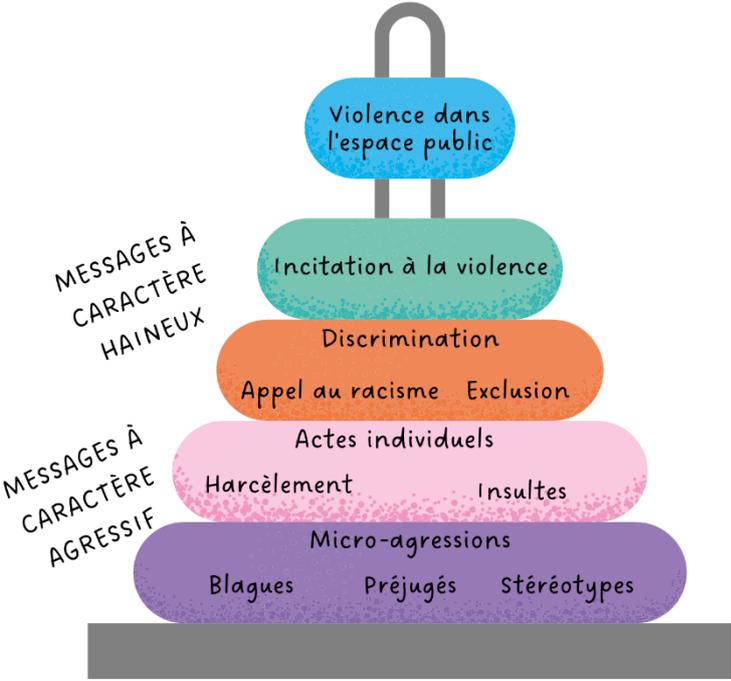
catégories et semblerait caractériser le discours de haine en ligne. Par ailleurs, et de façon étonnante, d'autres caractéristiques singulières du discours de haine en ligne sont apparues au sein de nos deux catégories. Ainsi, au sein de la catégorie « message à caractère haineux », le **recours au discours** est mis en évidence comme **modalité d'expression**, discours qui a cependant des conséquences fortes (exclure, discriminer, inciter à la violence). En outre, la **présence du numérique** est mentionnée mais de façon secondaire, les conduites et leurs intentions étant davantage développées. Cette perception du discours de haine en ligne serait, au sein de notre échantillon, majoritaire chez nos participants masculins et/ou hétérosexuels. Ces **caractéristiques individuelles** rejoignent celles portant sur les auteurs du discours de haine en ligne (Bernatzky et al., 2022), même si un seul participant de notre étude s'identifie comme auteur au sein de la catégorie « message à caractère haineux ». Au sein de la catégorie « message à caractère agressif », les définitions mettent la focale sur **les violences verbales** de façon plus large, en y intégrant le facteur nécessaire du numérique et la potentielle répétition, s'apparentant **aux conduites de harcèlement et cyber-harcèlement**. Cette catégorie rassemble majoritairement des femmes, des personnes âgées entre 18 et 25 ans et/ou celles se présentant comme non hétérosexuelles – des caractéristiques individuelles souvent identifiées chez les personnes subissant de la victimisation en ligne (Costello & Hawdon, 2020 ; Reichelmann et al., 2021).

Pour mieux illustrer ces définitions et catégories développées, nous avons établi **un continuum des conduites associées aux différentes nuances du discours de haine en ligne**, partant de micro-agressions (en ligne ou hors ligne), définies comme les comportements et langages quotidiens intentionnels et non intentionnels subis par les personnes minoritaires et/ou opprimées (Clark et al., 2011; Constantine, 2007; Sue et al., 2008) et allant jusqu'aux actes violents perpétrés au sein de l'espace public (voir figure 1). Nos résultats soulignent l'importance de ne pas négliger les comportements de micro-agressions et de harcèlement car ils peuvent servir de terreau fertile à des comportements de plus en plus violents, en ligne et hors ligne (Cramer et al., 2022 ; Schweppe & Perry, 2022 ; al Serhan et Elareshi, 2019 ; Anti-Defamation League, 2018).

En lien avec ces premiers résultats, nous pouvons faire plusieurs **recommandations** :

- La nécessité de **communiquer sur les différentes formes et nuances de discours de haine en ligne**, notamment auprès du public des adolescents et adultes émergents (15-25 ans). Nos résultats illustrent que les 23 participants rencontrés sont concernés par le discours de haine en ligne à minima comme témoin. Dès lors, il semble nécessaire de pouvoir expliquer et informer sur les messages à caractère agressif et haineux présents au sein du numérique, et ce, indépendamment de leur classification. D'ailleurs, leurs définitions dépassent la définition légale de ce phénomène. En effet, les chercheurs invitent à ne pas s'arrêter à la vision trop restrictive du discours de haine en ligne (Perry, 2001 ; Schweppe & Perry, 2022), ce qui est aussi reflété par les définitions formulées par nos répondants. Il est donc important de continuer à **entendre les voix des 15-25 ans** à ce sujet, en y intégrant, tel que mis en place par la présente recherche, une **diversité de profils** ;
- Au sein du projet @ntidote, la compréhension du discours de haine en ligne peut être facilitée par celle des **micro-agressions**. D'un point de vue juridique, les micro-agressions peuvent parfois être prises en compte par la loi, selon le préjudice et le contexte (par exemple, le lieu de travail), mais sont souvent considérées comme non infractionnelles. Or, certains groupements internationaux demandent qu'elles soient criminalisées (Schweppe et Perry, 2022). La nécessité d'une réflexion sur le traitement de ces micro-agressions semble indiscutable, tant pour la prévention et l'éducation, que pour une éventuelle qualification au sein du Code pénal et possibilité pour les victimes de déposer plainte. Par exemple, une **meilleure communication autour de ces micro-agressions** et des qualifications actuellement présentes au sein du code pénal seraient nécessaires à diffuser auprès de ce public, notamment quand des **actions de prévention** sont réalisées sur le discours de haine en ligne. En effet, la victimisation en ligne subie au quotidien pourrait participer au choix d'une formulation plus large du discours de haine en ligne (qualifié de message à caractère agressif), contribuant à une forme d'amplification du phénomène. Au niveau des victimisations, nous savons que **la perception subjective** est un facteur essentiel pour appréhender les dommages causés, au-delà d'indicateur plus objectifs (Chetty & Alathur, 2018 ; Tontodimamma et al., 2021). Cependant, l'approche juridique préfère la prévisibilité et la normativité à la prise en compte de la subjectivité. Dès lors, un équilibre semble à trouver et surtout à communiquer pour permettre aux victimes d'être entendues et par la même soutenues.
- Il est intéressant d'explorer plus en détail **le rôle du numérique** pour comprendre les cyberviolences, telles le discours de haine en ligne. Ainsi, le numérique est-il une plateforme d'hébergement qui accueille des conduites agressives présentes au sein de l'espace public, ou est-il une plateforme qui amplifie voire initie ces conduites agressives ? Nos résultats quant aux différentes nuances du discours de haine en ligne semblent indiquer que ces deux possibilités existent. Il serait donc pertinent d'approfondir la recherche scientifique sur **la présence des normes de modération** quant aux cyberviolences et aux différentes nuances du discours de haine en ligne, dont les micro-agressions.

Figure 1 : Illustration du continuum du discours de haine en ligne selon nos répondants



En savoir plus

- al Serhan, F. & Elareshi, M. (2019). University Students' Awareness of Social Media Use and Hate Speech in Jordan. *International Journal of Cyber Criminology*, 13(2), 548–563. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3709236>
- Anti-Defamation League (2018). *The Pyramid of hate*. Retrieved from <https://www.adl.org/sites/default/files/documents/pyramid-of-hate.pdf>
- Bautista-Ortuño, R., Perea García, J., Rodríguez Gómez, N. et Castro Toledo, F. (2018). "May I offend you?" An experimental study on perceived offensiveness in online violent communication and hate speech. *International e-journal of criminal sciences*, 12.
- Bernatzky, C., Costello, M., & Hawdon, J. (2022). Who Produces Online Hate?: An Examination of the Effects of Self-Control, Social Structure, & Social Learning. *American Journal of Criminal Justice*, 47(3), 421–440. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09597-3>
- Burch, L. (2018). "You are a parasite on the productive classes": online disablist hate speech in austere times. *Disability & Society*, 33(3), 392–415. <https://doi.org/10.1080/09687599.2017.1411250>
- Castaño-Pulgarín, S., Suárez-Betancur, N., Vega, L. & López, H. (2021). Internet, social media and online hate speech. Systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 58, 101608. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2021.101608>
- Chetty, N. et Alathur, S. (2018). Hate speech review in the context of online social networks. *Aggression and Violent Behavior*, 40, 108–118. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2018.05.003>
- Costello, M. & Hawdon, J. (2020). Hate Speech in Online Spaces. In *The Palgrave Handbook of International Cybercrime and Cyberdeviance* (p.1397–1416). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-78440-3_60
- Cramer, R. J., Cacace, S. C., Sorby, M., Adrian, M. E., Kehn, A., & Wilsey, C. N. (2022). A Psychometric Investigation of the Hate-Motivated Behavior Checklist. *Journal of Interpersonal Violence*, 38(7-8), 5638-5660. <https://doi.org/10.1177/08862605221127196>
- Hawdon, J., Oksanen, A. & Räsänen, P. (2017). *Exposure to Online Hate in Four Nations: A Cross-National Consideration*. *Deviant Behavior*, 38(3), 254–266. <https://doi.org/10.1080/01639625.2016.1196985>
- Keipi, T., Näsi, M., Oksanen, A., & Räsänen, P. (2017). *Online hate and harmful content: Cross-national perspectives*. London: Routledge
- Reichelmann, A., Hawdon, J., Costello, M., Ryan, J., Blaya, C., Llorent, V., Oksanen, A., Räsänen, P., & Zych, I. (2021). Hate Knows No Boundaries: Online Hate in Six Nations. *Deviant Behavior*, 42(9), 1100–1111. <https://doi.org/10.1080/01639625.2020.1722337>
- Schweppe, J., & Perry, B. (2022). A continuum of hate: delimiting the field of hate studies. *Crime, Law, and Social Change*, 77(5), 503–528. <https://doi.org/10.1007/s10611-021-09978-7>
- Tontodimamma, A., Nissi, E., Sarra, A., & Fontanella, L. (2021). Thirty years of research into hate speech: topics of interest and their evolution. *Scientometrics*, 126(1), 157–179. <https://doi.org/10.1007/s11192-020-03737-6>

Coordonnées

Nom, Prénom : Gangi, Océane et Mathys, Cécile

Institution/Département : Département de Criminologie, ULiège

E-mail : oceane.gangi@uliege.be, cecile.mathys@uliege.be

L'équipe @ntidote :

Michel Walrave, Université d'Anvers

Vanessa Franssen, Université de Liège

Cécile Mathys, Université de Liège

Catherine Van de Heyning, Université d'Anvers

Jogchum Vrielink, Université Saint-Louis-Bruxelles

Mona Giacometti, Université d'Anvers

Aurélie Gilen, Université d'Anvers

Océane Gangi, Université de Liège